

Toutefois, grâce au travail accompli jusqu'ici, nous sommes certains que le marché absorberait au moins cent milliards de pieds cubes de gaz par année, à des prix qui assureraient le service du pipe-line, payeraient les frais d'exploitation et serviraient la dette contractée pour le financement de l'entreprise.

M. Ferguson:

D. Avez-vous une idée de la réduction de prix qui résulterait de l'emploi du gaz naturel, dans la ville de Toronto, par exemple, en comparaison des modes actuels de chauffage, et de l'emploi du gaz de houille en particulier?—R. Je dois me fier à mon expérience aux États-Unis, mais je crois que dans la plupart des cas, le gaz naturel revient à environ la moitié du prix du gaz artificiel. Cependant, je ne saurais exprimer une telle opinion en me fondant sur vos services canadiens puisque je n'ai pas encore eu l'occasion d'étudier cette question.

D. Diriez-vous que votre gaz coûterait un tiers de moins aux consommateurs?—R. Vous voulez dire si la maison est actuellement chauffée au gaz artificiel?

D. Oui.—R. Oui, au bas mot, mais non pas pour la cuisson et le chauffage de l'eau. Les services d'utilité publique dépendent la plupart du temps de ces ventes pour maintenir leurs frais fixes et il se peut qu'ils ne puissent pas réduire ces derniers.

D. En coûterait-il aux services d'utilité publique un tiers de moins pour votre gaz, sans compter les frais de distribution, que le combustible actuellement en usage?—R. Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

D. Le fardeau qui pèserait sur les services d'utilité publique, c'est une autre question; mais s'ils payaient un tiers de moins pour le produit à distribuer, croyez-vous qu'ils pourraient vendre ce produit un tiers de moins au consommateur?—R. Il se peut qu'ils puissent faire des réductions une fois qu'ils auront commencé à vendre le gaz, mais j'hésiterais à me prononcer.

D. Avez-vous déjà eu l'occasion de faire des constatations de ce genre?—R. En général, j'ai constaté qu'une fois le gaz naturel introduit dans une région où le gaz artificiel avait toujours été utilisé pour le chauffage, les services parvenaient à réduire leurs prix après quelques années. Certaines municipalités le font immédiatement, d'autres, après plusieurs années.

D. Alors, selon vous, nous pouvons anticiper une réduction de prix du chauffage au Canada?—R. Oui.

Le Président:

D. Mais vous ne pouvez fixer un chiffre?—R. Non.

D. Votre travail ne vous a pas fait connaître nos villes, nos services publics, nos commissions. Voilà autant d'éléments qui entreraient en ligne de compte, n'est-ce pas?—R. Nos attributions ne s'étendaient pas jusque-là.

M. LENNARD: Je lis dans la circulaire:

"... au mois de janvier, un calcul préliminaire a révélé que le gaz naturel coûterait un dollar de moins que la tonne d'antracite américain..."
Cela ne représenterait que cinq pour cent, n'est-ce pas?

Le PRÉSIDENT: Il est difficile pour le témoin de dire combien.

M. LENNARD: Le nom de l'auteur n'est pas indiqué sur la brochure. Nous l'avons reçue par la poste.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions?